

Formations Culture, loisirs et vieillissement

Cette thématique Villes Amies des Aînés promeut la prise en compte de la diversité des âges et des pratiques dans la construction d'une offre culturelle et de loisirs. En permettant de créer et maintenir du lien social, la pratique d'activités culturelles, récréatives ou sportives a de nombreux effets bénéfiques pour les personnes âgées.

OBJECTIFS

Avoir une vision globale des enjeux et contraintes liés au vieillissement de la population en matière d'offre culturelle et de loisirs. Pouvoir intégrer la démarche VADA dans les politiques culturelles. Prendre en compte les spécificités de personnes âgées dans la construction de l'offre de loisirs. Donner des clés de lecture pour définir une politique culturelle et de loisirs pertinente, particulièrement du point de vue de l'usage des personnes âgées. Identifier les possibilités d'actions futures à mettre en œuvre.



CONTENU

Culture et loisirs des seniors : quels enjeux ?

Les différentes places de cette thématique dans la démarche VADA

Les multiples dimensions d'une politique culturelle et de loisirs à destination des aînés

Équipements culturels et sportifs

Offre socio-culturelle ouverte à tous les âges

Adaptation de l'offre au public vieillissant

Carte Seniors

Dispositifs et outils mobilisables

Méthodologie d'élaboration d'une politique culturelle adaptée aux seniors

Présentation de retours d'expérience

PUBLIC CONCERNÉ

- **Élus locaux** : membres des conseils municipaux et maires, membres des conseils des intercommunalités et présidents, membres des conseils départementaux et présidents, membres des conseils régionaux et présidents

- **Professionnels** : cadres territoriaux et chargés de mission (culture, communication, action sociale), directeurs, cadres et chargés de mission des CCAS et CIAS, DGS et service culture des communes, intercommunalités, conseils départementaux et régionaux

PRE-REQUIS

Être en responsabilité politique ou technique dans une collectivité territoriale

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

Exposés théoriques, travail en atelier, échanges et débats, mise à disposition de documents (rapports, textes de loi, ouvrages thématiques, etc.) et supports pédagogiques

